



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**



À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Îles du mardi 27 novembre 2018 tenue au Centre de formation des adultes (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Marlène CHIASSON (parent du secondaire)	Messieurs	Jean CORMIER (EHDA)
	Isabelle CUMMINGS (CES* 3)		Sony CORMIER (CES 7)
	Francine CYR (présidente)		Joël CUMMINGS (parent du primaire)
	Huguette REID (CES 8)		Jean-Yves LAPIERRE (CES 5)
	Annie VIGNEAU (CES 6)		Bernard RICHARD (CES 1)
			Jules RICHARD (CES 2)
			Sylvain VIGNEAU (CES 4)

*CES = circonscription électorale scolaire

formant le quorum requis (12 sur 12).

Aucun absent

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente de même que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

- Six (6) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par madame Isabelle Cummings, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 octobre 2018;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Élections de commissaires aux comités statutaires;
5. Recours collectif – transfert à la FCSQ;
6. État financier au 30 juin 2018;
7. Contrat d'assurances;
8. Portrait historique de la consommation énergétique;
9. Correspondance;
10. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
11. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-125)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 octobre 2018

Il est proposé par monsieur Sony Cormier, appuyé par madame Huguette Reid, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 octobre 2018 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-126)

3. Période de questions-commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

4. Élections de commissaires aux comités statutaires

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Sylvain Vigneau, que les comités suivants soient ainsi constitués, le tout effectif au 28 novembre 2018 :

Comité exécutif
CYR, Francine, présidente
CORMIER, Sony, vice-président
CORMIER, Jean
LAPIERRE, Jean-Yves,
REID, Huguette
RICHARD, Jules
VIGNEAU, Sylvain

Comité de ressources humaines
CYR, Francine, présidente
CORMIER, Sony, vice-président
REID, Huguette
VIGNEAU, Annie

Comité de vérification
CYR, Francine, présidente
CORMIER, Sony, vice-président
CUMMINGS, Joël
LAPIERRE, Jean-Yves
VIGNEAU, Sylvain

Comité de gouvernance et d'éthique
CYR, Francine, présidente
CORMIER, Sony, vice-président
CORMIER, Jean
RICHARD, Jules

Comité consultatif de transport
CUMMINGS, Isabelle
RICHARD, Bernard
RICHARD, Jules

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-127)

5. Recours collectif – transfert à la FCSQ

Considérant l'action collective d'une envergure sans précédent entreprise à l'encontre de 68 commissions scolaires, dont la Commission scolaire des Îles concernant les frais exigés aux parents (dossier 150-06-000007-138 des registres de la Cour supérieure);

Considérant les travaux effectués pendant plus d'un an dans l'accomplissement de ce mandat par M. Éric Blackburn et M^e Iris Montini, qui ont conduit à la mise en œuvre d'une solution



satisfaisante pour la commission scolaire, entérinée par le tribunal le 18 juillet 2018, ainsi que la nomination d'un administrateur et de la société GRICS pour permettre l'exécution de la transaction;

Considérant l'ampleur de la charge de travail et des responsabilités ainsi assumées par M. Éric Blackburn et M^e Iris Montini, en sus de leurs fonctions au sein de leur commission scolaire respective;

Considérant qu'il est normal et souhaité que soient partagées une telle charge et une telle responsabilité;

Considérant la volonté du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) de voir son organisation prendre le relais dans le pilotage du dossier au stade où il se trouve, l'acceptation d'en assumer l'entière responsabilité associée et l'accord de M. Éric Blackburn, de M^e Iris Montini et de l'Association des directions générales de commissions scolaires (ADIGECS) à l'effet que ce transfert de responsabilités ait lieu;

Il est proposé par madame Annie Vigneau, appuyée par monsieur Sylvain Vigneau, que la Commission scolaire des Îles :

- Transfère à la Fédération des commissions scolaires du Québec le mandat de piloter en son nom la finalisation du dossier relatif à l'action collective identifiée ci-dessus, traitant des frais exigés aux parents;
- Remercie tous les partenaires qui ont contribué de près ou de loin à la bonne conduite du dossier à ce jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-128)

6. État financier au 30 juin 2018

CONSIDÉRANT l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que les avis publics ont été donnés conformément aux articles 286 et 287 de cette même loi;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil des commissaires ont pris connaissance du rapport financier annuel au 30 juin 2018 vérifié par la firme Corbeil, Boudreau & Associés, Comptable professionnel agréé;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification à l'effet d'accepter les états financiers vérifiés tels que présentés;

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Huguette Reid, que le Conseil des commissaires accepte les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 et ce, tel que vérifiés par la firme Corbeil, Boudreau & Associés, Comptable professionnel agréé.

Monsieur Jean Cormier inscrit son abstention sur la résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (CC. 2018-129)

7. Contrat d'assurances

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances de dommages;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2019-2020, selon les avis reçus;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, de Les consultants d'assurance Adelson & Associés Inc.;



CONSIDÉRANT QU'il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire de (nom de la commission scolaire) de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achat d'assurances de dommages;

CONSIDÉRANT l'évolution du marché de l'assurance au Québec au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseiller du regroupement quant aux avantages financiers potentiels de prévoir la durée du contrat de service d'assurances de dommages d'une durée de 5 ans, soit 1 an ferme et 4 années d'option;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités, depuis plusieurs années, accordent des contrats de services d'assurances de dommages d'une durée de 5 ans, soit 1 an ferme et 4 années d'option et les avantages de cette formule;

CONSIDÉRANT QUE l'article 42.0.2 du Règlement sur les contrats de services des organismes publics prévoit la possibilité d'options de renouvellement pour ce type de contrat de services;

CONSIDÉRANT QUE l'article 46 du Règlement sur les contrats de services des organismes publics stipule que l'autorisation du dirigeant de l'organisme public est requise pour tout contrat de nature répétitive dont la durée prévue, incluant tout renouvellement, est supérieur à 3 ans;

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par monsieur Bernard Richard :

DE RENOUVELER l'adhésion de la Commission scolaire des Îles au regroupement d'achat des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour le renouvellement de ses assurances de dommages pour l'année 2019-2020;

DE MANDATER la firme Les consultants d'assurance Adelson & Associés Inc. pour procéder à un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances de dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

DE MANDATER la Commission scolaire des Appalaches pour réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

DE S'ENGAGER à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Les consultants d'assurance Adelson & Associés Inc., le résultat de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement;

QUE le conseil des commissaires, à titre de dirigeant de l'organisme public AUTORISE l'octroi d'un contrat de services d'assurances de dommages d'une durée de 5 ans, soit 1 an ferme et 4 années d'option;

D'AUTORISER la directrice des ressources financières, de l'approvisionnement et du transport scolaire, madame Danielle Gallant, à signer tout document découlant de la présente résolution..

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-130)

8. Portrait historique de la consommation énergétique

Monsieur Jean-Michel Cyr, coordonnateur des ressources matérielles, présente un bilan de la consommation historique depuis 2001.

9. Correspondance

- Aucune correspondance.



10. Période de questions-commentaires du public

- Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, tient à souligner que :
- Du 19 au 23 novembre se tenait la semaine des Professionnels de l'enseignement. À la Commission scolaire, ils sont au nombre de vingt-deux;
 - Le 16 novembre se tenait un premier Salon des métiers, destiné aux élèves du 3^e cycle du primaire, aux élèves du secondaire et de la formation générale des adultes. Un total de vingt-et-un employeurs prenaient part à l'activité, sous la coordination de Sonia Bourgeois et Maryse Cyr. Fort du succès rencontré, il est prévu que l'activité revienne aux 2 ans;
 - Le 29 novembre se tiendra au Centre d'archives régional des Îles le vernissage d'une exposition consacrée à Rosaire Vigneault;
 - Les 29 et 30 novembre, se déroulera l'édition annuelle de Secondaire en spectacle;
 - Le 1^{er} décembre, à l'école Stella-Maris, se tiendra la 2^e édition du Marché de Noël;
 - La campagne Entraide 2018 a permis d'amasser, auprès du personnel de la Commission scolaire, 5 035 \$, dépassant ainsi la cible fixée à 5 000 \$;
 - Un projet de mentorat parrainé par le Groupe persévérance scolaire (GPS) est à la recherche de mentors pour accompagner une quinzaine de jeunes élèves souhaitant s'associer à un travailleur adulte disponible pour lui montrer une facette de son métier.

11. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 19 h 50, sur une proposition de monsieur Sony Cormier, appuyé par monsieur Jules Richard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-131)

Francine Cyr, présidente

Donald Chiasson, secrétaire général